
WHA3.51 Commissions nationales de l'alimentation et de la nutrition

La Troisième Assemblée Mondiale de la Santé

APPROUVE les mesures prises par le Conseil Exécutif en ce qui concerne la constitution de commissions nationales de l'alimentation et de la nutrition. 63(1)

(Sixième rapport de la Commission du Programme, adopté à la septième séance plénière, 25
mai 1950)
[A3/R/79]

Endnotes

1 (Popup - Popup)

⁶³ Actes Off. OMS, 25, 13.